

**SEANCE ordinaire du 05 juillet 2024 à 18 h 30**

Afférents au Conseil = 15      En exercice = 14      Présents à la séance : 10      Convocation du 28/06/2024

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Maria DRABOWICZ, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Patrick CAMUS, Loïc GARNIER, Stéphane GIRARD, Patrick JURY, Patrice LARONZE et Gérard DURAND, Maire (M. Dominique RAVAULT est arrivé au début des questions diverses).

Absents, excusés et pouvoirs : M. Aimé MAIERON = pouvoir à M. Gérard DURAND  
M. Benjamin LEDOUX = pouvoir à M. Patrice LARONZE  
M. Dominique RAVAULT = pouvoir à M. Patrick JURY

Absente : Mme Marion ALEXANDRE

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Maria DRABOWICZ

**Délibération n° 026 2024****Subvention pour les Bandalous**

Suite à une rencontre en mai dernier avec le Président des Bandalous, il nous est demandé de régulariser pour cette année 2024 la subvention qui était accordée les années précédentes (180 €), pour leur participation aux cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre, une gratuité pour la location de la salle des fêtes, ainsi qu'une ½ subvention pour leur venue le 11 novembre 2023.

*Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal décide de régulariser l'attribution de la subvention aux Bandalous d'un montant total de 270 € (180 € pour les 8 mai et 11 novembre 2024 + 90 € pour le 11/11/2023), ainsi que la gratuité pour l'occupation de la Salle des Fêtes pour leur manifestation de la Ste Cécile.*

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance



Le Maire, Gérard DURAND

